

Canada
23 octobre 1996

Monsieur le Président,

Ma délégation a écouté avec attention les interventions faites par les représentants des groupes autochtones et souhaite réaffirmer notre détermination d'arriver à une déclaration qui reflète la place unique qu'occupent les populations autochtones dans le monde; qui soit appliquée universellement; qui favorise la réconciliation et la protection des droits des autochtones; qui permette de combattre efficacement la discrimination; et qui fournisse des conseils clairs et pratiques quant à l'établissement de relations efficaces et harmonieuses entre les peuples autochtones et les États.- En résumé, une déclaration qui traite de plusieurs des enjeux qui ont été soulevés ce matin. - Le monde sera enrichi par une déclaration efficace. Nous ne voulons pas que subsiste quelque doute que ce soit au sujet de la position fondamentale du Canada. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Nous ne considérons pas les deux derniers jours comme une perte de temps, mais comme un investissement. Nous travaillons sur des questions complexes et cela exige du temps.

Comme notre collègue Australien, nous croyons que la session de l'an dernier a été très fructueuse et est devenue un important point de repère. Sous votre gouverne, nous avons effectué le travail préparatoire et instauré les conditions nécessaires pour effectuer une avancée et progresser de façon mesurée et tangible vers notre but. En particulier, il a été clairement établi que nous utiliserions, comme base de nos travaux, le « Projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones », rédigé par le Groupe de travail des populations autochtones. Cela nous permet de reconnaître les efforts consciencieux et l'engagement des groupes autochtones et des membres du Groupe de travail, notamment de sa présidente, M^{me} Erica Daes.

Le plus important est que des organisations autochtones de partout dans le monde étaient accréditées auprès de ce Groupe de travail, certaines bénéficiant d'une aide financière pour assister à ses travaux. Une fois ici, ces groupes ont pu être entendus et ont eu la possibilité de contribuer et de participer pleinement et efficacement aux délibérations du Groupe de travail.

L'an dernier, nous avons effectué un survol du projet de déclaration, exercice qui a démontré le large appui accordé à l'élaboration de cet important instrument et la nécessité d'y consacrer d'intenses efforts à l'avenir. Votre rapport, Monsieur le Président, a bien fait ressortir les enjeux et a clairement démontré les points où un consensus commençait à se dégager et ceux sur lesquels il fallait continuer de travailler. L'an dernier, la délégation canadienne au Groupe de travail a fait état d'observations préliminaires sur plusieurs des enjeux fondamentaux que soulève le projet de déclaration.